



# AU PETIT BAIGNEUR

## LOCATION DIRECTE auprès du PROPRIETAIRE

### Demande de Pré- Réservation du chalet à nous retourner.

Document à imprimer, à compléter et à nous retourner, à :  
Mr & Mme ERROT, 9 Le Bourg 14370 Croissanville

Madame, Monsieur,  
Nous avons le plaisir de vous proposer la réservation de notre chalet dont vous trouverez la description ci-après. Espérant que cette proposition retiendra votre attention, nous vous adressons nos sincères salutations.

Mr et Mme ERROT

#### Chalet situé :

Route de Cabourg, 10 Cour Normande  
14810 Merville Franceville Plage

**Capacité :** 6 personnes

Animaux non acceptés

Non fumeur

Locataire :

M., Mme, Mlle:.....

.....

Adresse \*.....

Code postal / Ville : .....

Tel domicile \* .....

Tel portable .....

Composition de la famille

\*

... personnes dont adultes

enfants

Dates du séjour souhaité : Du\* .. / .. / .... au .. / .. / .... (voir jours et horaires ci-dessous)

Prix du séjour : - ..... € (selon tarif affiché sur notre site)

#### Semaine complète

Du samedi 16h  
au samedi 10h

#### Week End

Du vendredi 16h  
au dimanche 18h

#### Propriétaire

Mr et Mme ERROT  
9, Le Bourg  
14810 Croissanville

Tel: 06 99 05 35 19 / 07 60 08 58 15

Email: [au-petit-baigneur@orange.fr](mailto:au-petit-baigneur@orange.fr)

Site internet: <http://au-petit-baigneur.fr/>

Merci de nous contacter par téléphone afin de vous confirmer nos possibilités de location et les modalités de votre location.

En réponse, nous vous adresserons un CONTRAT de LOCATION en 2 exemplaires dont l'un devra nous être retourné, complété et signé dans les 3 jours après réception. , accompagné d'un acompte correspondant à 25% du prix de la location, par chèque, virement, Paypal (par le site) ou espèces à l'ordre de **Mr ou Mme ERROT**

Le solde de votre réservation sera à nous régler à l'arrivée dans le gîte.

Un dépôt de garantie (**caution, chèque non encaissé**) de **500€ + chèque 60€** (forfait ménage) seront demandés à l'entrée dans les lieux et vous seront restitués à votre départ après établissement de l'état des lieux de sortie, et de la restitution du badge du portail d'entrée.

\* à compléter S.V.P.

A le  
(Signature du locataire, précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »)